

Lutte contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail & Égalité de rémunération et de carrière entre les hommes et les femmes

LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE À BARGNY, YENNE, MBAO ET JOAL.



Septembre 2021



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	1
LISTE DES FIGURES	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	2
1.INTRODUCTION	3
I- CADRE DE L'ÉTUDE	3
1-1- Éléments de contexte	3
1-2- Problématique	4
1-3- Les objectifs	5
1-4- La méthodologie	5
1-4-1. Phase préparatoire.....	6
1-4-2. Phase de collecte des données	6
1-4-3. Limites méthodologiques	7
1-4-4. Analyse des données et interprétation des données	7
1-5- Brève présentation de la zone d'étude	7
1-6- Brève présentation de la transformation halieutique	8
II- LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES SEXES, UNE RÉALITÉ DANS LE SECTEUR HALIEUTIQUE	8
2-1. Portrait général des femmes transformatrices	9
2-2. Des caractéristiques socio-économiques défavorables	9
2-3. Une matière première qui se raréfie	9
2-4. Un gros temps de travail pour des gains moindres	10
2-5. La faiblesse du niveau d'instruction des femmes	10
2-6. Les femmes, au service de la famille d'abord.....	10
2-7. Les revenus des femmes, des ressources d'appoint ?	10
III. DES ÉCARTS DE REVENUS GLOBALEMENT EN FAVEUR DES HOMMES	11
3-1. Les écarts de revenus bruts au niveau des sites	11
3-2. Des écarts de revenus exacerbés par les dépenses familiales	12
3-3. La pandémie, facteur aggravant de la baisse des revenus des femmes	12
3-4. Des écarts de revenus dus aussi à la faiblesse organisationnelle des femmes	12
IV- DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES GÉNÉRALEMENT EN DÉFAVEUR DES FEMMES.....	13
4-1. La forte dépendance des femmes transformatrices	13
4-2. Leur vulnérabilité économique face aux externalités négatives	14
4-3. Des conditions de travail d'une pénibilité avérée	14
V- LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE	15
5-1. Les acteurs institutionnels	15
5-2. Les femmes au cœur de la chaîne de valeur	16
VI- COMMENT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION DANS LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE ?	17
6-1. Une filière à mieux organiser et dynamiser	17
6-2. Des femmes sensibilisées pour mieux défendre leurs intérêts	17
6-3. Le renforcement de capacités pour améliorer leur système de production	17
6-4. L'appui-conseil aux femmes transformatrices	17
6-5. L'accès aux financements	17
6-6. L'amélioration de la sécurité -santé au travail	17
VII - UNE ÉTUDE VALIDÉE PAR LES PARTIES PRENANTES DE FAÇON PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE.....	18
CONCLUSION	19
BIBLIOGRAPHIE	19
ANNEXE 1 :	20
ANNEXE 2 -	21
ANNEXE 3 :	23
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Nombre de personnes interrogées par site.....	6
Tableau 2 : Représentation de la plateforme numérique de collecte des données	6
Tableau 3 : Synthèse des données par commune	7

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites d'étude	8
Figure 2 : Vue générale de l'échantillon enquêté	9
Figure 3 : Évolution de l'activité	9
Figure 4 : Produit de qualité inférieure destiné à la transformation artisanale	10
Figure 5 : Modernisation de la pêche	10
Figure 6 : Répartition des postes de dépenses familiales	11
Figure 7 : Écart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes à Bargny.....	11
Figure 8 : Écart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes à Joal.....	11
Figure 9 : Écart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes à Mbao.....	11
Figure 10 : Écart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes à Yenn.....	11
Figure 11 : Impacts du Covid 19 sur l'activité	12
Figure 12 : L'insalubrité au niveau du quai de pêche de Joal	14
Figure 13 : Perception de la pénibilité du travail de transformation halieutique	15
Figure 14 : Adhésion à la CMU	15
Figure 15 : Cartographie des acteurs de la chaîne de valeur	16

Sigles et abréviations

3 FPT Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique.

ADEPA Association ouest africaine pour le développement de la pêche artisanale

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BIT Bureau International du Travail

BPH-BPF Bonnes Pratiques d'Hygiène et de Fabrication

CEDEAO Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CLPA Comité Local de Pêche Artisanale

CMS Crédit Mutuel du Sénégal

CMU Couverture Maladie Universelle

CNCR Conseil National de Concertation des Ruraux

CONIPAS Conseil National Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Sénégal

CSRP Comité Sous Régional des Pêches

DER/FJ Délégation à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes

ENDA GRAF Environnement-Développement en Afrique- Groupe Recherche-Action-Formative

ENES Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal

FENAGIE-Pêche Fédération Nationale des GIE de pêche

FFOM Forces – Faiblesses – Opportunités et Menaces

GERME Gérer Mieux son Entreprise

GIE Groupement d'Intérêt Économique

GPS Système de Positionnement Global

IDG Indice de Développement appliqué au Genre

IMF Institution de Micro Finance

ITA Institut de Technologie Alimentaire

LPSDPA Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture

OIT Organisation Internationale du Travail

ONG Organisation Non Gouvernementale

PAMECAS Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit Au Sénégal

PPTD Programme Pays pour le Travail Décent

PROMISE Le PROgramme de développement de la Microfinance Islamique au Sénégal

REFEPAS Réseau des Femmes de la Pêche Artisanale au Sénégal

REPAO Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest

NEEG Stratégie Nationale d'Égalité et d'Équité de Genre

UNSAS Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal

Introduction

Au Sénégal, les données de l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie ont montré que la participation des femmes au marché du travail est de 35,2 % contre 58,6 pour les hommes (ANSD, 2020). L'accès à la terre et la sécurité du régime foncier, l'accès aux mécanismes de financement, l'accès aux facteurs de production et aux services de vulgarisation, mais aussi les inégalités dans les rémunérations, notamment dans le secteur informel restent les principaux défis pour l'autonomisation des femmes (Stratégie Nationale d'Égalité et d'Équité de Genre, 2016).



C'est dans ce cadre que cette étude est réalisée afin d'étudier les inégalités de rémunération entre les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle au Sénégal, précisément au niveau de la transformation des produits halieutiques dans les zones de Yene, Bargny, Mbao et Joal.

Le rapport s'articule autour de cinq parties traitant :

- des inégalités de rémunération entre les sexes dans la transformation halieutique ;
- des principales causes des disparités de revenus entre les hommes et les femmes dans le secteur de la transformation halieutique ;
- des impacts socio-économiques de l'inégalité de rémunération dans la transformation halieutique ;
- du rôle des acteurs nationaux, des partenaires et de la société civile ;
- des stratégies et des mécanismes pour l'élimination de l'inégalité salariale et de carrière dans l'économie informelle au Sénégal.

I- CADRE DE L'ÉTUDE

1-1- Éléments de contexte

La ségrégation professionnelle est l'un des aspects les plus tenaces dans le monde.

Cette segmentation et hiérarchisation de l'emploi ne commencent pas sur le marché du travail, mais en amont, avec l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle qui prennent source dans les modèles de société caractérisés par la répartition des rôles entre les genres, le partage et le contrôle des ressources, la participation aux prises de décision.

Dans le domaine de l'emploi, la division sexuée du travail induit une double ségrégation : horizontale et verticale. Ces deux formes de discrimination déterminantes sont à prendre en compte pour appréhender correctement les inégalités de genre sous leurs multiples facettes : salaires, revenus, formation professionnelle, position et statut professionnels, conditions de travail, participation à l'économie formelle ou informelle, etc.

Au Sénégal, malgré des avancées importantes en matière d'égalité entre les sexes, il subsiste un contexte de vulnérabilité pour les femmes qui découle des disparités de genre et de manquement à certains droits. Cette situation se révèle à travers l'Indice de Développement appliqué au Genre (IDG), tournant autour de 0,315 ; ce qui traduit l'existence d'inégalités du développement humain basées sur le genre. Si les femmes sont, de plus en plus instruites, progressent dans des carrières de pointe, participent à la vie politique (elles représentent plus de 40 pour cent des élus à l'Assemblée Nationale) et se syndicalisent davantage, elles demeurent toutefois les principales victimes du travail précaire et sont concentrées dans l'économie informelle.

Malgré le fait que la population féminine en âge de travailler soit de 1,13 fois supérieure en nombre à celle des hommes, le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes (41,1% contre 62,1%). Par ailleurs, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (13,7% contre 8,1%). Les travailleuses sénégalaises font face à de graves discriminations dans les secteurs public et privé.

(1) Bureau international du Travail, Profil Pays du Travail Décent : Sénégal, OIT, 2013.

L'administration publique emploie 3,7% des hommes et seulement 1,4% des femmes.

Dans le secteur privé, le rapport est de 7,0% pour les hommes, contre 3,2% pour les femmes.

De manière globale, les Sénégalaises représentent deux tiers des actifs dont le niveau de rétribution correspond au salaire minimum et l'écart de salaire mensuel moyen est supérieur à 50%, en défaveur des femmes. Quel que soit le secteur d'activité considéré, plus on s'élève dans l'échelle des métiers et la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles, moins les femmes sont nombreuses. Elles représentent 17,8% des cadres supérieurs, 25,8% des techniciens supérieurs et cadres moyens, 21,5% des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés et 10,8% des employés, manœuvres, ouvriers et apprentis.

Les femmes, dans leur forte majorité, s'investissent dans les économies rurales et informelles.

Elles sont concentrées dans quatre secteurs d'activités : agriculture et élevage, commerce, activités de transformation et activités des ménages. À l'inverse, d'autres branches apparaissent fortement masculinisées, tels que les secteurs de la construction, des transports,

de la pêche, de l'immobilier, de l'éducation et de l'administration publique. La faible représentation des femmes est encore plus marquée dans le secteur public et les entreprises privées.



La concentration des femmes travailleuses dans l'économie informelle est liée à plusieurs facteurs, notamment le faible niveau de qualification des emplois qu'elles occupent :

« le faible niveau d'organisation, les interventions souvent à petite échelle, peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production (BIT-Genève, 2019).



Cela se traduisant souvent par la faiblesse des revenus qu'elles tirent de leur travail.

Dans les économies rurales et informelles, les femmes réalisent des micro-activités économiques qu'elles ne parviennent pas toujours à développer. On constate que les femmes rurales, fortement dépendantes du contexte social et culturel, ont un accès limité à la terre et à la propriété foncière. L'enquête sur les ménages souligne, à ce titre, que les ménages dont le chef est de sexe masculin possèdent plus de biens fonciers que ceux dirigés par des femmes : 60,9% contre 31,1% des terres agricoles.

Le secteur de l'économie informelle concentre la main d'œuvre la plus jeune, la moins scolarisée et la plus féminine. En effet, d'après les résultats de l'enquête sur le secteur informel dans l'agglomération de Dakar, 42,4 % des emplois sont occupés par des femmes et 33,1 % des actifs ont moins de 26 ans (ANSD, 2004). Le secteur informel peut être considéré comme une alternative intéressante, compte tenu du fait qu'il exige moins de qualification et de spécialisation. Dans le même temps, on constate que les femmes qui y travaillent ont des revenus faibles, des conditions de travail difficiles et ne bénéficient d'aucune protection sociale (Programme Pays pour le Travail Dément, 2017).

1-2- Problématique

Cette étude s'inscrit dans la volonté du BIT et de ses partenaires de disposer d'une référence de base concernant les inégalités du traitement salarial entre les hommes et les femmes évoluant dans le secteur de la transformation des produits halieutiques. Il s'agira à partir d'un échantillonnage assez représentatif des hommes et des femmes travaillant dans les pêcheries de Yene, Bargny, Mbao et Joal de disposer d'une situation comparative des revenus tirés de l'exploitation des produits de la mer.

En effet, il apparaît clair que dans cette activité économique hautement importante pour le PIB du Sénégal, il y a des inégalités de taille en fonction du sexe. Si ce sont les hommes qui vont à la pêche, ce sont les femmes qui se chargent de la vente de poissons frais et de la transformation.



Pourquoi alors ce clivage net entre les deux sexes ? L'activité de pêche en quoi est-elle plus rentable que l'activité de vente et de transformation ? Quels sont les facteurs explicatifs ? Est-ce une inégalité de fait, concertée ou acceptée ? Les femmes ont-elles conscience de cette inégalité ? Autant de questions que la présente étude prendra en compte afin de donner aux BIT, la situation qui prévaut dans la pêche artisanale, en ce qui concerne les inégalités de genre au niveau des revenus.

Il convient de rappeler que le BIT a appuyé le Sénégal pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes à travers le Programme-Pays pour la promotion du travail décent du Sénégal (2018 -2022).

Divers résultats ont été obtenus, notamment :

- la ratification de la Convention n°183 sur la protection de la maternité, l'élaboration d'un programme d'actions tripartite de valorisation du travail la mise en œuvre par des entreprises publiques et privées de plans d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- l'intégration des aspects liés au genre dans les fiches de contrôle de l'Inspection du Travail et de la Sécurité sociale ; la formulation par le Haut Conseil du Dialogue Social du Sénégal, d'un Plan d'Actions pour l'égalité de genre dans les relations professionnelles ;
- le renforcement des capacités des entreprises et des organisations syndicales pour lutter contre la non-discrimination et les inégalités entre les sexes dans le monde du travail.

Dans l'économie informelle, il contribue à renforcer les capacités des femmes à travers la formalisation de leurs unités économiques et le renforcement de leurs compétences.

1-3- Les objectifs

L'étude va contribuer à construire une meilleure connaissance sur les inégalités de rémunération entre les hommes et les femmes dans le secteur de la transformation des produits halieutiques.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivantes :

- **Examiner les inégalités de rémunération** entre les sexes dans la transformation halieutique ;
- **Expliquer les principales causes** de ses disparités de revenus entre les hommes et les femmes dans le secteur de la transformation halieutique ;
- **Évaluer les impacts socio-économiques** de l'inégalité de rémunération dans la transformation halieutique ;
- **Examiner le rôle des acteurs** nationaux et régionaux, des partenaires sociaux et de la société civile dans la promotion de l'égalité de rémunération ;
- **Établir les perceptions sur les inégalités** de rémunération des différents acteurs et actrices qui interviennent dans l'économie informelle ;

Proposer des stratégies et des mécanismes pour l'élimination de l'inégalité salariale et de carrière dans l'économie informelle au Sénégal.

1-4- La méthodologie

L'approche mise en œuvre dans la présente étude inclut 03 phases majeures : Préparation de la mission (1), Collecte des données (2), Analyse et interprétation des données (3).



1-4-1. Phase préparatoire

La phase de la préparation de la mission a été centrée sur l'analyse des publications, des rapports et des données sur les inégalités de rémunération. Elle a également inclus des échanges de vues avec l'équipe du projet et les personnes-ressources travaillant dans le secteur de l'accompagnement des acteurs de la pêche.

Cette étape a permis d'établir un rapport d'orientation méthodologique assortie d'un plan de travail précisant l'approche adoptée pour la conduite de la mission, les enjeux majeurs à prendre en compte, et les principales étapes et composantes de la mission.

1-4-2. Phase de collecte des données

La collecte des données s'est réalisée au niveau des sites de transformation des produits halieutiques de Yenn, Bargny, Mbao et Joal. Un questionnaire a été utilisé pour recueillir les données quantitatives, les entretiens semi-directifs sous forme de focus-groups ont permis d'approfondir les questions et de recueillir les données qualitatives confirmant les hypothèses issues du traitement des données collectées par les enquêteurs.

• Le Questionnaire

Un questionnaire été conçu avec 7 thématiques (cf.annexe 1) portant d'abord sur le statut de l'enquêté et sa situation socio-professionnelle, ensuite les activités économiques et les revenus tirés de l'activité halieutique, puis la contribution dans l'économie domestique et locale. Enfin, les questions liées à l'environnement, la santé et la pénibilité du travail ont été abordées en dernier ressort.

• La taille de l'échantillon

Une base de sondage de 500 enquêtés dont 350 femmes transformatrices et 150 hommes répartis selon le tableau suivant :

Tableau 1 : Nombre de personnes interrogées par site

Site	Nombre	F	H
Joal	150	100	50
Yenn	150	100	50
Mbao	100	75	25
Bargny	100	75	25
Total	500	350	150

Source : enquête sur les revenus, septembre 2021

Du fait de la spécificité de l'exploitation des produits halieutiques, qui était jusqu'à un passé récent exclusivement réservée aux femmes, nous avons choisi d'appliquer l'enquête sur 70% de femmes et 30% d'hommes.

Les données ont été collectées à partir de plateforme Web interactive Kobotoolbox liée aux smartphones des enquêteurs. Ce qui a permis de recueillir les données de façon automatisée et de les intégrer dans la base de données créée à cet effet.

Tableau 2 : Représentation de la plateforme numérique de collecte des données

Prénoms	Identifiant	Genre	Statut
Abdou Aziz Diouf	Mbarec Sogao	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Fatou Niang	Femme	Veuf (e)
Abdou Aziz Diouf	Khadry Niaye	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Nkhaya Page	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Matar Ciss	Homme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Adja Khadiata	Femme	Veuf (e)
Abdou Aziz Diouf	Awa Dia	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Aboulaye Marone	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Yayi Coumba S.	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Seyni Fall Niaye	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Amnata Niaye	Femme	Mané (e)
Abdou Aziz Diouf	Moye Diop	Femme	Veuf (e)
Abdou Aziz Diouf	Jika Niaye	Femme	Veuf (e)
Abdou Aziz Diouf	Mamadou Ciss	Homme	Mané (e)

• Recrutement et formation des enquêteurs et enquêtrices

Les enquêteurs-trices ont été recrutés en fonction de leur expérience et de leur niveau d'études et de leur capacité à manipuler l'outil de collecte par smartphone. Une équipe de deux enquêteurs par site a été mobilisée. Une séance de formation en ligne a eu lieu le premier jour de mission où le consultant a pu partager le contenu des fiches avec les enquêteurs, discuter et trouver un point d'entente sur certaines questions qui auraient pu porter à équivoque...

• Les entretiens semi-directifs

Une grille a été élaborée pour des discussions approfondies afin de percevoir l'historique de l'activité, les modes d'organisations existants, les savoirs et savoir-faire, les outils de collecte et de transformation des produits halieutiques. Les entretiens ont duré au moins une heure trente minutes par site à Joal, Yenn et Mbao. Au total, 42 personnes ont participé au focus groupe au sein des trois sites.

1-4-3. Limites méthodologiques

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette analyse présente une limite liée au choix aléatoire des actrices/acteurs à enquêter.

En effet, il n'a pas été possible de sérier les personnes enquêtées avant la phase de terrain. Donc, les entretiens se faisaient de façon spontanée et certains acteurs, notamment les hommes intervenant au niveau du site de Khelcom à Joal étaient réticents à répondre aux questions.

1-4-4. Analyse des données et interprétation des données

Pour chaque site, une équipe d'enquêteurs a été constituée (03 jeunes femmes, moyenne d'âge 25 ans et 03 jeunes hommes, moyenne d'âge 23 ans); ainsi après 10 jours de terrain, 500 fiches ont été soumises au niveau de la plateforme en ligne. Le traitement des données a permis de disposer d'une série de 18 tableaux, photos et figures qui rendent compte de la situation des femmes dans la transformation halieutique.

Les données recueillies au niveau des interviews ont été retranscrites et combinées à celles des enquêtes et des observations afin de trianguler les informations et disposer d'éléments à même de nous aider à approfondir certains constats et questionnements. Les principaux résultats de l'analyse des données seront présentés sous forme de rapport d'analyse articulé autour de 06 parties.

1-5- Brève présentation de la zone d'étude

L'étude s'est déroulée au niveau des communes de Bargny, Yenn, Joal et Mbao (cf.carte). Ces communes ont en commun, leur situation sur la petite côte Atlantique, l'activité de pêche et de transformation des produits halieutiques par les femmes.

Tableau 3 : Synthèse des données par commune

COMMUNE DE JOAL		COMMUNE DE YENN	
Région	Thiès	Région	Dakar
Département	Mbour	Département	Rufisque
Commune	Joal fadiouth Ngazobil	Population	37200
Population	39 078 hab. (estim. 2007)	Femme	18972
Densité	776 hab./km ²	Homme	18228
Femme	20711	Densité	532 hab./km ²
Homme	18367	Superficie	70 km ²
Superficie	50,35 km ²		
COMMUNE DE RUFISQUE		COMMUNE DE MBAO	
Région	Dakar	Région	Dakar
Département	Rufisque	Département	Pikine
Population	70 000 hab. (2019)	Population	40801
Femme	36400	Femme	20809
Homme	33600	Homme	19992
Densité	10 000 hab./km ²	Densité	1708 hab./km ²
Superficie	7 km ²	Superficie	17,4 km ²

Commune de Joal

Le village de Joal a été créé vers le 11^e siècle avec un premier peuplement de sérères qui sont les autochtones même si par la suite les wolofs et les autres se sont installés petit à petit les wolofs en particuliers ; le site de pêche attirant de plus en plus de personnes. La haute saison de pêche à Joal correspond avec la période d'abondance des poulpes (Juillet et septembre). A cette période la population de Joal connaît une croissance importante du fait de l'arrivée de plusieurs pêcheurs. Les mises à terre représentent 62% des débarquements de la région de Thiès estimés à 230.000 Tonnes soit 60% de la production nationale de la pêche maritime sénégalaise.

Commune de Bargny

En 1990, le Décret n°90-1134 du 08 octobre 1990 a détaché de la Commune « Rufisque-Bargny », l'agglomération de Bargny et les villages de Sindou et Minam et les a érigés en Commune dénommée « Commune de Bargny ». La commune de Bargny est située au Sud-Est de la région de Dakar à une trentaine de kilomètre du Plateau. La commune de Bargny abrite une population estimée à 70.000 habitants en 2019. La ville s'étend sur 7 km², ce qui donne une densité moyenne de 10.000 habitants au kilomètre carré. La pêche est la principale occupation de la population autochtone active de Bargny qui fait partie des plus dynamiques centres de pêche du Sénégal. Les femmes de bargny s'activent pour la plupart dans la transformation du poisson.

Commune de Yenn

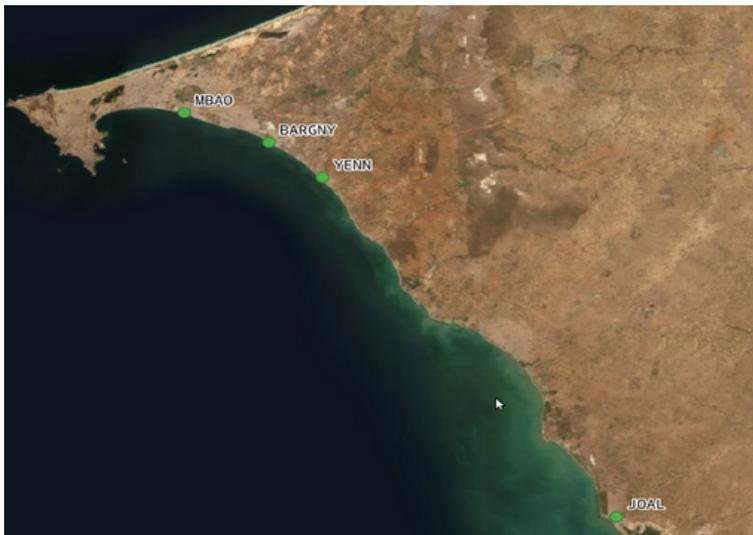
Située à 50 km de Dakar et à 30 km de Rufisque, la Commune (la communauté rurale a acquis le statut de commune en 2014) comprend 10 villages dont 7 situés sur le littoral. Son territoire s'étend sur 70 km². La population de 37.200 personnes, dont 34 % ont moins de 15 ans, enregistre une progression constante depuis une vingtaine d'années.

La commune occupe une position stratégique par rapport à la région de Dakar et au département de Mbour. Cette situation est renforcée par la construction de l'autoroute à péage et de l'aéroport international Blaise Diagne de Diass. Yenn compte 15 km de côte et la pêche y constitue la principale activité économique.

Commune de Mbao

Mbao est l'une des 16 communes d'arrondissement de la ville de Pikine, qui coïncide avec le département de Pikine dans la région de Dakar. Elle fait partie de l'arrondissement de Thiaroye. La commune est répartie en plusieurs quartiers distincts en fonction de leur ancienneté. Il faut ainsi noter les villages/quartiers essentiellement pêcheurs de Grand Mbao et Petit Mbao, plus anciens et ayant été à l'origine et d'autres quartiers résidentiels plus hétérogènes comme Keur Mbaye Fall, Kamb et Médina Mbao Gare.

Figure 1 : Localisation des sites d'étude



Source : Bing Satellite, 2021.

1-6- Brève présentation de la transformation halieutique

La transformation artisanale utilise des techniques traditionnelles de séchage, salage et fumage.

Le séchage consiste à déposer sur une claie de séchage les poissons recouverts de sel. Le principe du séchage repose ici sur une déshydratation rapide pendant trois à quatre jours.

Le salage : c'est une opération qui consiste à généreusement saupoudrer de sel le poisson destiné au séchage, au fumage ou à la fermentation.

Le fumage ou braisage : il s'agit de la cuisson du poisson frais. Le fumage peut se faire de deux façons : à même le sol, ou à l'aide de fours ou fumoirs en parpaings.

Le Parage : il s'agit d'une combinaison de gestes : écaler, peler, vider et déposer les poissons par couches successives dans une bassine ou un panier.

Le Refroidissement : indispensable, car le poisson est manipulé à mains nues.



II- LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES SEXES, UNE RÉALITÉ DANS LE SECTEUR HALIEUTIQUE

Au Sénégal, les femmes sont rangées derrière les hommes dans plusieurs secteurs. Les données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) sur l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES), menée dans le deuxième trimestre de l'année 2016, le démontrent à suffisance. Selon ces chiffres, le pourcentage de femmes en activité s'élève à 53,2% contre 70,6 % chez les hommes pour la population âgée de 15 ans ou plus. Concernant le taux d'emploi, on parle de 24,7% pour les femmes contre 47,8% pour les hommes. Côté émoluments, les hommes devancent aussi avec 131.033 francs CFA de salaire moyen mensuel contre 99.166 F CFA pour les femmes.

Cette même situation prévaut au niveau de la pêche artisanale au Sénégal. En effet, la transformation artisanale des produits halieutiques se pratique de façon artisanale et industrielle. Les femmes sont majoritaires dans le sous-secteur artisanal. La transformation artisanale du poisson est une manière traditionnelle de valoriser le poisson frais et de réduire les pertes post-capture. En outre, l'activité de transformation artisanale des produits halieutiques permet de disposer de réserves pour les mauvaises saisons. Cependant, d'une stratégie de conservation tendant à limiter les pertes post-capture, elle est devenue aujourd'hui un segment à part entière et d'une grande importance dans le secteur de la pêche (REPAO, 2017).

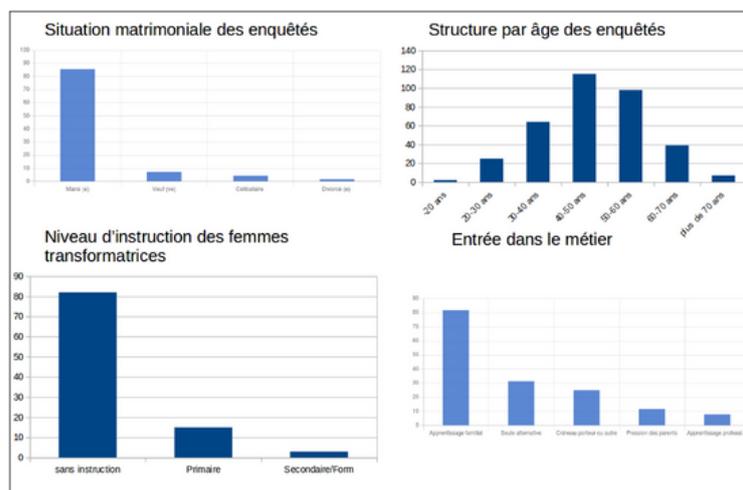
Dans ce chapitre, il s'agira de décrire les principales facettes de l'inégalité de rémunération dans le secteur en nous appuyant sur les caractéristiques socio-professionnelles des femmes rencontrées au niveau des sites de Bargny, Yenn, Joal et Mbao.

2-1. Portrait général des femmes transformatrices

La transformation artisanale des produits halieutiques est en majorité occupée par des femmes, dont le nombre est estimé à plus de 10.000 selon le Réseau des Femmes de la Pêche Artisanale au Sénégal (REFEPAS). Elle emploie une main d'œuvre importante (une femme emploie en moyenne deux à trois personnes).

Au niveau des sites de Joal, Mbao, Bargny et Yenn, les données agrégées de l'enquête ont montré que 85 % de notre échantillon est composé de femmes mariées, dont la moyenne d'âge est de 58 ans. L'enquête a aussi montré que plus de 82% des femmes n'ont pas été à l'école, que 15% n'ont pas achevé le cycle primaire et seules moins de 3% ont franchi le cycle secondaire. Elles ont hérité de ce travail de leur parent à 81 % d'où la perpétuation du mode traditionnel de transformation en vigueur dans les 04 sites.

Figure 2 : Vue générale de l'échantillon enquêté

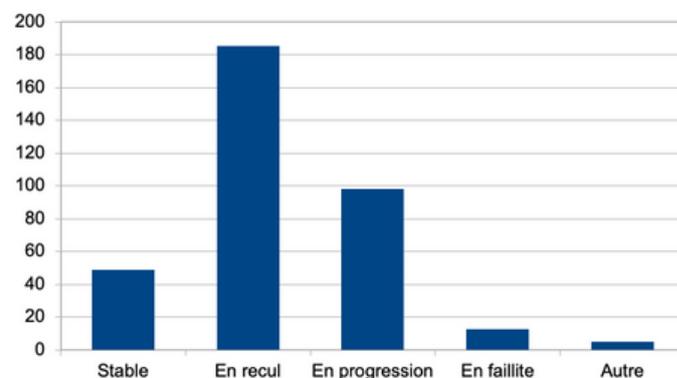


2-2. Des caractéristiques socio-économiques défavorables

A partir des données recueillies au niveau des enquêtes individuelles, mais aussi lors des focus-group, les différentes facettes de l'inégalité de rémunération ont pu être caractérisées. La première cause de ces inégalités réside dans la caractérisation socio-économique des femmes. En effet, l'âge moyen des transformatrices, leur niveau d'instruction, leur situation matrimoniale et la faiblesse de leurs capacités financières les maintiennent dans un état de précarité réelle.

Lors de nos entretiens à Mbao, une des femmes a fait le témoignage suivant : « nous avons appris ce travail de nos mamans et comme c'est la seule activité que nous savons faire, alors nous nous occupons avec. Toutefois, si c'était simplement la recherche de gains, nous aurions arrêté depuis longtemps ». Le manque de solidarité, le travail individuel, le manque de matériel et la mauvaise organisation sont à l'origine de la baisse de la productivité entraînant par la même occasion une baisse drastique des revenus et le recul de l'activité. En effet, nos enquêtes ont montré que l'activité de transformation est en net recul du fait des facteurs précédemment cités. Plus de 53 % de notre échantillon pensent que l'activité est en recul, avec 4 % de faillite et/ou abandon.

Figure 3 : Évolution de l'activité



2-3. Une matière première qui se raréfie

L'analyse factuelle de l'activité de transformation halieutique montre que l'écart de rémunération moyen entre femmes et hommes provient, en grande partie, des différences dans l'accès aux intrants (poissons), la faiblesse des organisations, l'accès difficile aux financements. Durant la phase de terrain, 95 % des femmes interrogées ont révélé que la première difficulté est la rareté du poisson due d'une part aux « accords de pêche » et d'autre part à la concurrence des usines de farine de poisson souvent détenues par des étrangers.

L'activité de transformation artisanale des produits halieutiques dépend pour une bonne partie des débarquements de la pêche artisanale et accessoirement de la pêche industrielle. Avec la rareté actuelle des ressources halieutiques par rapport à la demande et à la capacité de pêche, des produits frais de bonne qualité ont accusé une hausse de leur prix et deviennent de plus en plus inaccessibles aux femmes transformatrices. Ces dernières n'ont accès qu'aux produits de qualité inférieure (mal conservés).

Figure 4 : Produit de qualité inférieure destiné à la transformation artisanale



2-4. Un gros temps de travail pour des gains moindres

Le groupe des femmes se caractérise par des taux de participation et un temps de travail plus importants que les hommes. Mais ce sont ces derniers qui gagnent beaucoup plus d'argent. Les données d'enquête ont montré que 40 % des femmes passent plus de 8 heures de temps par jour dans l'activité de transformation halieutique, là où les hommes travaillent entre 4 et 8 heures par jour. Le travail domestique chez les femmes dure environ 4h de temps et vient s'ajouter au travail de transformation.

Ce qui amène le temps de travail de la femme à 12h minimum par jour. Or, les tâches domestiques n'apportent pas directement des revenus aux femmes. Certains experts ont ainsi essayé de monétariser ce temps de travail. En effet, le temps de travail domestique est évalué à environ 25% des gains quotidiens, d'un métier artisanal classique (SNEEG, 2015). Déjà l'écart se fait sentir au niveau de la cellule familiale avant de se transposer au niveau de l'activité professionnelle.

Une analyse rapide du budget/temps, corroboré par nos entretiens a montré une réelle surcharge du travail des femmes, car elles concilient l'activité de production avec les activités de reproduction (cuisine, vaisselle, ménage, soin aux enfants).

2-5. La faiblesse du niveau d'instruction des femmes

L'étude a aussi montré que les femmes ont généralement un niveau d'instruction de loin inférieur à celui des hommes (82 % de femmes n'ont jamais été à l'école contre 45 % chez les hommes). Ce qui fait qu'elles sont moins enclines à apporter des innovations dans leur façon de travailler.

Elles restent ainsi cantonnées dans cette forme de production encore précaire alors que les hommes ont su adopter les technologies nouvelles (moteur hors bord, GPS, senne tournante et coulissante)...

Figure 5 : Modernisation de la pêche



2-6. Les femmes, au service de la famille d'abord

Les femmes ne se transforment pas, elles transforment les autres. Ce que Jules Simon nous explique en ces termes : « les femmes sont vouées à la transformation des autres. Garantes de la stabilité sociale, elles transforment leur mari et leurs enfants en êtres moraux, en opposition aux valeurs matérielles et monétaires associées aux hommes qui eux, transforment la matière et créent la richesse matérielle ».

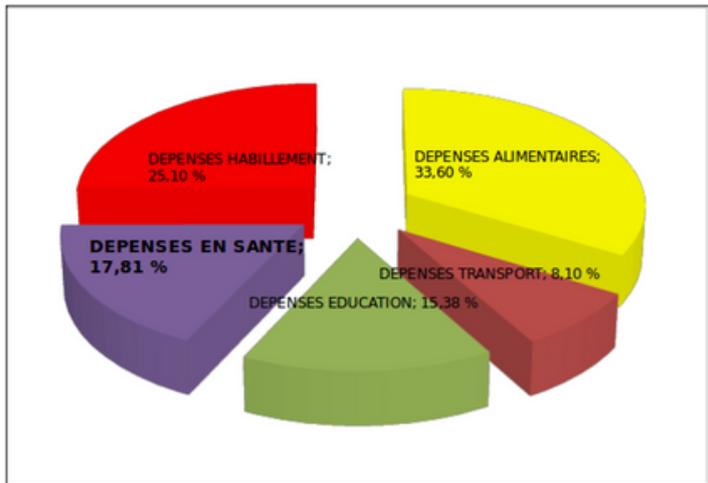
2-7. Les revenus des femmes, des ressources d'appoint ?

Les théoriciens de la pensée économique du 19e siècle ont défendu l'infériorité du salaire des femmes. Dans son Traité de l'économie politique, JB Say, 1803 nous explique que le salaire masculin doit permettre la reproduction de la main-d'œuvre et couvrir les besoins de la femme et des enfants de l'ouvrier, les femmes ne cherchant qu'à compléter le revenu familial. C'est l'idée du revenu d'appoint, qui a pendant longtemps légitimé l'infériorité du salaire des femmes.

Cette théorie continue de perdurer dans nos sociétés avec l'idée selon laquelle, le mari est le chef de ménage et doit subvenir aux besoins de la famille. Cette conception du travail moins important de la femme a entraîné des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, notamment dans le secteur de transformation halieutique.

Une étude réalisée par l'ONG Enda Graf Sahel2 auprès des femmes transformatrices de coquillages dans les îles du Saloum a révélé que l'appoint du travail des femmes occupait entre 30 et 35 % de l'économie familiale.

Figure 6 : Répartition des postes de dépenses familiales



Autant de caractéristiques socio-économiques et culturelles qui pèsent sur le niveau de rémunération des femmes. Comment interpréter ces différences de rémunération ? Ces caractéristiques observées au niveau des femmes reflètent-elles des choix et des préférences différentes ou bien sont-elles la conséquence des charges reproductives ? Comment les tâches ménagères affectent-elles leur situation de performance économique ?

III. DES ÉCARTS DE REVENUS GLOBALEMENT EN FAVEUR DES HOMMES

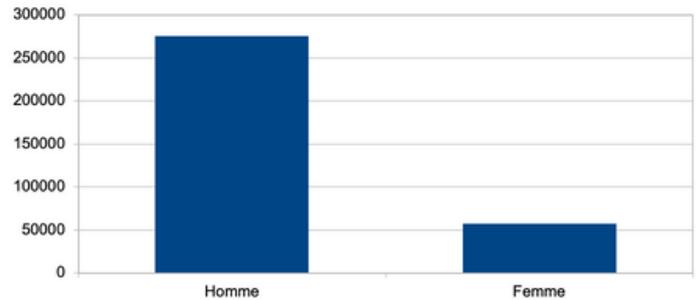
De combien sont les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes dans le secteur de la transformation halieutique ? Tel est le sujet abordé dans cette partie dont les implications concernent les revenus, l'accès aux crédits, et les charges familiales supportées par les femmes. Dans le secteur de la pêche, les emplois féminins et masculins sont nettement différenciés. En général l'activité de pêche est strictement exercée aux hommes alors que les femmes excellent dans la transformation artisanale et la commercialisation du poisson frais et des produits halieutiques transformés. Ces femmes achètent le poisson aux pêcheurs et le revendent directement au niveau du rivage ou le transportent dans les marchés intérieurs.

Les différences de revenus entre les hommes et les femmes ont été mesurées à partir des gains mensuels issus de la transformation des produits de la pêche. Sur 03 des 04 sites prospectés, les écarts de revenus sont en faveur des hommes. C'est seulement au niveau du site de Xelcom à Jaol que les femmes semblent tirer leur épingle du jeu, allant jusqu'à employer des hommes.

3-1. Les écarts de revenus bruts au niveau des sites

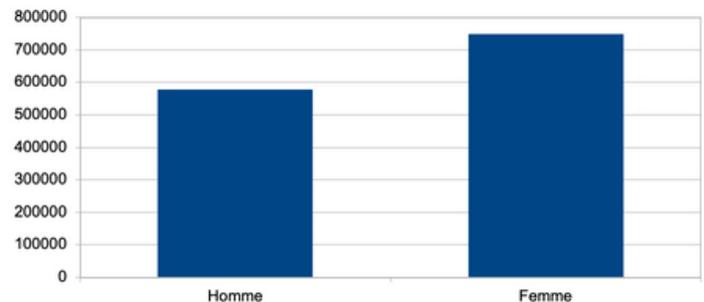
Au niveau de Bargny

Figure 7 : Ecart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes
218.000 FCFA



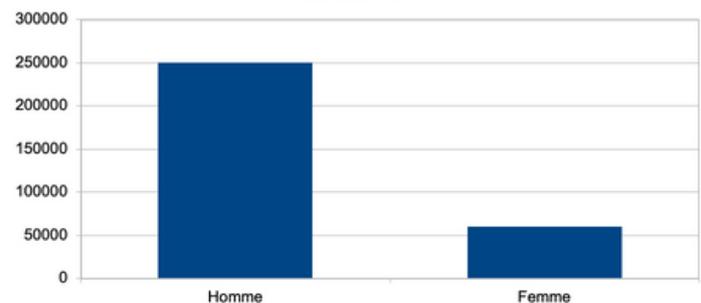
Au niveau de Joal (site de Xelcom)

Figure 8 : Ecart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes
-172.000 FCFA



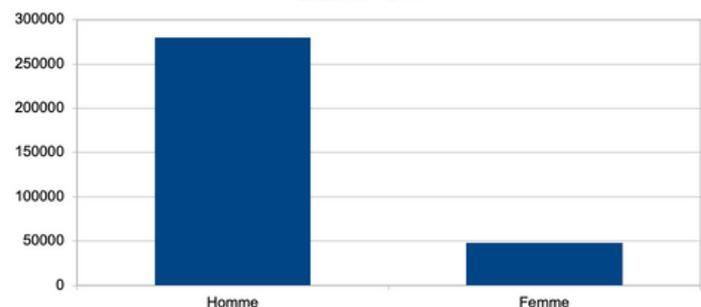
Au niveau de Mbaou

Figure 9 : Ecart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes
190.000 FCFA



Au niveau de Yenn

Figure 10 : Ecart absolu de gain mensuel entre les hommes et les femmes
232.000 FCFA



3-2. Des écarts de revenus exacerbés par les dépenses familiales

Si l'écart moyen entre les hommes et les femmes varie de 150.000 à 200.000 FCFA en moyenne au niveau des sites de transformation, il est rendu beaucoup plus palpable avec la prise en charge de certaines dépenses familiales par les femmes. En effet leur contribution significative à la santé, à la scolarité et à l'éducation des enfants a été signalée, de même que leur participation à l'ameublement des maisons (Mbengue, 2013). Nos enquêtes ont montré que la contribution des femmes³ à l'économie familiale est d'environ 35 % qui proviennent presque exclusivement des revenus issus de la transformation halieutique creusant davantage le fossé entre les revenus des hommes et ceux des femmes. En effet, 89 % des femmes interrogées n'ont qu'une seule source de revenus, alors que chez les hommes plus de 90 % ont une ou des activités secondaires qui leur procurent des revenus supplémentaires.

Dans un passé récent, les femmes étaient responsables d'ateliers de transformation artisanale et étaient aidées dans leur travail par leurs filles petites filles ou des ouvriers qu'elles désignaient sous le nom de « Doom » (Mbengue, 2013). Les enquêtes menées à Joal ont montré que 78 % des femmes transformatrices étaient employeurs d'au moins deux personnes : celui qui décharge la pirogue (charretier, porteur) et celui qui ramasse et étale le produit au niveau des claies de séchage. Aujourd'hui, la situation est tout autre ; les dépenses familiales ont augmenté alors que la ressource halieutique s'est raréfiée. Les prix des denrées alimentaires n'ont cessé d'augmenter, surtout dans le contexte du Covid 19.

3-3. La pandémie, facteur aggravant de la baisse des revenus des femmes

Les activités de femmes au niveau des sites de transformation halieutique ont été fortement impactées par la crise sanitaire. En atteste les données de l'enquête qui ont montré que :

- **le chiffre d'affaires a globalement diminué** de 30 à 70 % dans le secteur de la pêche artisanale ;
- **la clientèle a aussi régressé de 25 à 40 %**, notamment avec la fermeture des frontières, car une grande partie de la clientèle est étrangère (Togolais, Burkinabé, Ghanaéen...);

- **la fourniture de matière première** a aussi été un casse-tête avec l'arrêt des activités de pêche.

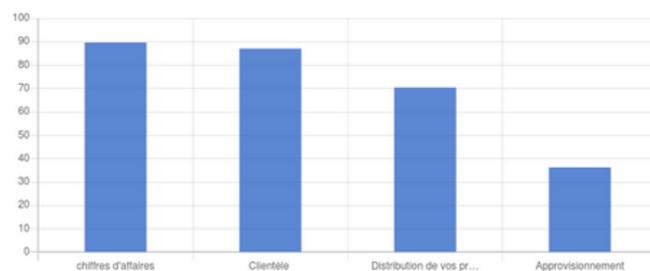
Plus de 95 % des enquêtées nous ont révélé avoir été impactées par l'arrêt ou le ralentissement de la production. En effet, les femmes transformatrices, leurs employés, les « aides » et leur famille ont subi de plein fouet les effets des mesures d'endiguement de la pandémie.

Le chiffre d'affaires moyen mensuel est passé de 451.793 FCFA avant la déclaration du Covid 19 au Sénégal à 273.403 FCFA durant la pandémie.

Cependant, certaines femmes n'ont pas été en reste et ont fait preuve de capacité d'adaptation en proposant à leurs clients les produits via le téléphone et Whatsapp, entraînant du coup, la vente distance et la promotion de la livraison à domicile.

Avec la baisse constatée des cas positifs de Covid, les activités ont repris au niveau des sites de transformation, sans pour autant atteindre leur vitesse de croisière.

Figure 11 : Impacts du Covid 19 sur l'activité



3-4. Des écarts de revenus dus aussi à la faiblesse organisationnelle des femmes

Nos entretiens individuels et focus-group ont montré la faiblesse organisationnelle des femmes évoluant dans le secteur de la transformation halieutique.

En effet, le taux d'affiliation à une organisation faïtière est estimé à 41 % au Sénégal (REPAO, 2017).

Cette inorganisation ne leur permet pas de résister à la concurrence des mareyeurs, des usines de poissons et des étrangers.

En effet, cela entraîne des conflits d'intérêt entre les femmes travaillant au niveau d'un site. Ce qui explique aussi leur difficulté à accéder aux matières premières de bonne qualité et en quantité suffisante.

Les femmes qui ont un capital plus élevé font monter les enchères, mettant celles à faible capital en difficulté. Ce qui engendre des frustrations et querelles entre elles.

La faiblesse organisationnelle leur fait subir le diktat des ressortissants des pays de la sous-région et une forme d'usure consistant à préfinancer l'activité, puis à demander un remboursement et un intérêt d'environ 10 %. Ce qui grève de façon considérable les gains des femmes. Enfin, l'inorganisation ne favorise pas l'accès aux crédits ; les institutions financières étant plus favorables à financer les groupements qui sont plus solvables que les exploitants individuels.

A titre d'exemple, les femmes de Mbao qui se sont organisées en Groupement d'Intérêt Économique (GIE) ont pu bénéficier d'un financement de 31 millions de FCFA de la Banque Agricole. Les données de l'enquête ont montré que seul 30 % des femmes transformatrices ont pu avoir accès à un financement ; car étant affiliées à un groupement.

IV- DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES GÉNÉRALEMENT EN DÉFAVEUR DES FEMMES

La transformation artisanale des produits halieutiques est encore considérée comme une filière marginale et est confrontée à des contraintes majeures qui la limitent et compromettent son développement (Mbaye, 2005). Les impacts socio-économiques des inégalités de rémunération dans le secteur de la transformation halieutique sont relatifs à la forte dépendance des femmes transformatrices, leur vulnérabilité économique et sociale et la pénibilité de leurs conditions de travail.

4-1. La forte dépendance des femmes transformatrices

Le problème de l'approvisionnement en matières premières se pose avec acuité. En effet, avec la raréfaction des ressources halieutiques notamment les espèces destinées à l'exportation, les entreprises de pêche se sont orientées vers les espèces traditionnellement utilisées comme matières premières pour la transformation artisanale et pour la consommation nationale en frais.

La demande est devenue très forte par rapport à l'offre d'où une augmentation des prix des matières premières et par ricochet des produits finis. Les entreprises d'exportation de produits frais ayant un pouvoir d'achat plus élevé s'accaparent d'une bonne partie de la production. Les transformatrices se contentent du reste.

Le prix de la bassine de poissons varie entre 3.500 FCFA et 8.000 FCFA à Mbao.

Ainsi, les femmes qui n'ont pas un fonds de roulement conséquent reçoivent l'argent des étrangers, qu'elles appellent « Togolais ». De ce fait, elles perdent la main sur leurs produits et tombent dans « la détérioration des termes de l'échange », où ce n'est plus le vendeur qui fixe son prix, mais plutôt l'acheteur qui impose son prix.

***Encadré : Témoignage de Mme Sophie Diop, Bargny**
Ce matin-là, en arrivant au niveau du quai de pêche, j'y retrouve notre ami togolais qui me remet une enveloppe de 50 mille Francs. Ce qui m'a permis d'acheter 05 bassines de poissons, à 8.000 F l'unité, ensuite de payer 2000F à mon aide, pour le transport et 3000 F pour le fumage. A la fin de la journée, le togolais est venu acheter mon produit à 500 F, le kilogramme. Ce qui m'a valu un chiffre d'affaires de 62.500 F. Finalement, je me suis retrouvé après avoir remboursé le Togolais avec la somme de 12.500 F.*

Cette forte dépendance à l'argent de l'étranger du fait de l'insuffisance de la capacité financière des femmes les soumet à une rude forme de surenchère et de concurrence dans l'approvisionnement en matière première. Cette concurrence est de plusieurs natures :

- entre femmes transformatrices et mareyeurs ;
- entre femmes transformatrices et usines ;
- entre les femmes transformatrices elles-mêmes.

Pour le dernier point, les femmes commencent à comprendre que c'est en unissant leurs ressources qu'elles peuvent être plus fortes économiquement ; ce qui leur permettra de résister aux mareyeurs et usiniers.

Une autre dépendance est liée au faible accès au système de crédit dû aux conditionnalités exigées par les institutions financières. Ces difficultés portent sur l'obligation de mobilisation d'un apport personnel, la présentation de garantie, la capacité de remboursement, les lourdeurs des procédures et les critères d'amortissement des prêts qui ne prennent pas en compte les délais de récupération des fonds investis et ne permettent pas aux femmes d'exploiter les fonds empruntés.

A cela s'ajoute l'insuffisance du Fonds de Développement de la Pêche Artisanale logé à La Banque Agricole ex-Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal. Il y a aussi la méfiance des banques qui continue de classer le secteur de la pêche comme secteur à hauts risques.

La dépendance se retrouve aussi au niveau environnemental, notamment la faiblesse de leur résilience face à l'érosion côtière qui a fini de réduire très fortement leurs aires de travail. Au niveau de l'énergie de cuisson, la pression sur le bois reste de mise, sauf pour Mbao où les femmes utilisent les résidus de papiers issus de l'usine La Rochette, moyennant le paiement des « charges de camions ». Une femme rencontrée à Joal témoigne : « nous travaillons dans un environnement insalubre surtout en cette période d'hivernage. L'accès au site aussi est un problème du fait des eaux stagnantes, ce qui augmente le coût du transport avec une conséquence directe sur le prix de nos produits.

Figure 12 : L'insalubrité au niveau du quai de pêche de Joal



4-2. Leur vulnérabilité économique face aux externalités négatives

La transformation artisanale a toujours rempli une fonction sociale très importante car étant l'apanage des femmes. Elle est devenue très vulnérable face aux importantes mutations survenues dans le secteur. Nos entretiens nous ont permis de constater également une fragilisation croissante du rôle des femmes dans la transformation artisanale pour diverses raisons : compétition dans l'accès à la matière première avec d'autres opérateurs (Industries de farine de poisson sur les sites de pêche artisanale, exportateurs étrangers de produits frais et transformés).

Il y a aussi lieu de souligner que ce n'est qu'au niveau du site de Joal, qu'il y a des hommes dans le secteur proprement dit de la transformation. Au niveau du site de Khelcom, les hommes étaient en général embauchés comme des travailleurs « Sourgua » en tant que charretiers, laveurs, etc.

Aujourd'hui, les hommes maîtrisent le processus ; ainsi achètent eux-même leurs caisses de poisson, font la transformation et vendent à côté des femmes. Ils deviennent, ainsi les principaux concurrents des femmes.

Ils deviennent, ainsi les principaux concurrents des femmes. Par ailleurs, il nous a été révélé que les hommes achètent les caisses de poissons tard dans la nuit, moment où le prix est plus bas; alors que les femmes ne peuvent l'acheter que dans la journée.

Ce qui fait que les hommes récoltent plus de bénéfices qu'elles.

La crise du secteur de la pêche a entraîné des externalités négatives dans le secteur de la transformation halieutique. On peut citer :

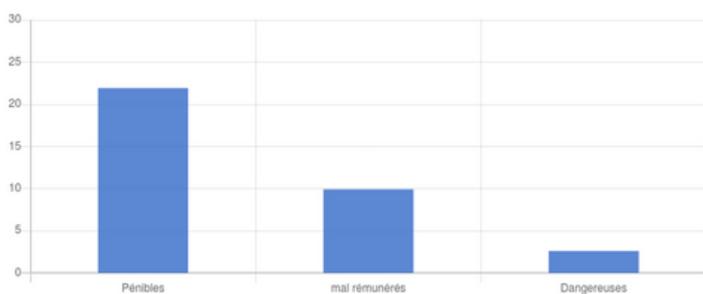
- la généralisation des mauvaises pratiques de pêche avec l'utilisation des filets non adaptés qui rapportent des juvéniles ;
- les « accords de pêche » et ce que les acteurs et actrices de la pêche appellent « les gros bateaux qui raflent tous nos poissons ;
- les installations défectueuses non entretenues par la municipalité ;
- la vétusté du matériel de transformation vétuste et rudimentaire ;
- les normes d'hygiène peu respectées ;
- les problèmes de conservation face aux exigences de maintien de la fraîcheur des produits qui nécessitent de la glace ;
- les aléas climatiques, avec des phénomènes météorologiques qui détruisent les zones de frayère ; ce qui ne favorise pas la multiplication des poissons ;
- la vieillesse des actrices dont la moyenne d'âge est de 52 ans pour un travail difficile et nécessitant de la force ;
- la cherté des facteurs de production (intrans, matériel et carburant) ;
- la position des femmes qui se retrouvent à la fin de la chaîne de transformation de valeur, lorsque tous les autres acteurs ont fini de se servir.

4-3. Des conditions de travail d'une pénibilité avérée

L'activité de transformation halieutique est réputée comme étant très pénible, toutes les femmes interrogées l'ont confirmé.

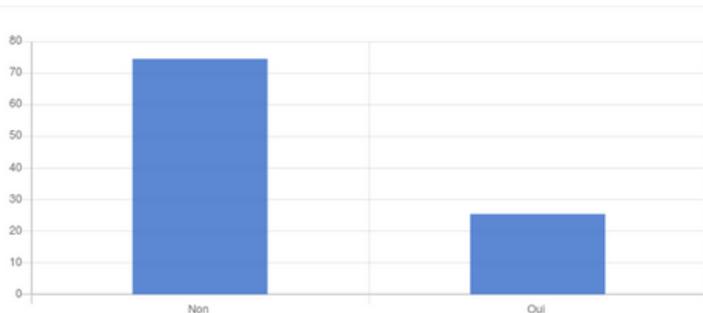
Elle nécessite un long temps de travail, les ressources tirées de l'activité après la vente ne sont souvent pas à la hauteur des espoirs et l'activité est dangereuse pour la santé du fait des inhalations de fumée. Cette pénibilité du travail est confirmée par nos enquêtes et nos entretiens avec les femmes transformatrices des 04 sites de l'étude. Elles nous ont révélé se tenir debout pendant plusieurs heures d'affilée accentuées par les va-et-vient autour des foyers ardents envahis de toute part par la fumée, les yeux larmoyant et la gorge irritée. Ce qui explique d'ailleurs la faiblesse du nombre de jeunes filles s'activant dans ce métier (31 enquêtées sur 350 ont moins de 35 ans soit 8 % de notre échantillon). Une des femmes rencontrée à Bargny nous a dit que le travail n'était pas bon pour la peau, les yeux et les poumons et que ses enfants l'ont supplié d'arrêter... ; chose qu'elle a promis de faire, dans les prochains jours.

Figure 13 : Perception de la pénibilité du travail de transformation halieutique



L'absence de couverture maladie contribue aussi à la vulnérabilité des femmes. En effet, les filets sociaux tendus par l'État du Sénégal en faveur des couches défavorisées ne semblent pas avoir touchés les femmes transformatrices. Seul 25 % des femmes interrogées bénéficient de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et pourtant le droit d'enrôlement n'est que de 3500 FCFA l'équivalent environ d'une journée de travail.

Figure 14 : Adhésion à la CMU



V- LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Plusieurs acteurs interviennent dans le secteur de la pêche artisanale, notamment pour appuyer le secteur à devenir plus performant par la mise en place de réseaux, de conditions propices, de réformes institutionnelles, de lignes de financement, etc. Il s'agit de présenter brièvement les acteurs institutionnels d'une part et d'autre part, les acteurs de la chaîne de valeur.

5-1. Les acteurs institutionnels

L'État du Sénégal

La Lettre de Politique Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture (LPS/PA) qui a été définie et mise en œuvre sur la période 2016 – 2022. La Lettre insiste sur la nécessité absolue de restaurer au préalable les capacités et l'autorité de l'administration des pêches avant d'engager les actions et mesures de réformes de la gestion du secteur. Certains groupements de femmes ont pu accéder aux camions frigorifiques offerts par les pouvoirs publics la construction et l'équipement des centres de transformation.

Le BIT

Le Programme Pays pour le Travail Décent résulte de la convention de partenariat entre l'État du Sénégal et le Bureau International du Travail (BIT). Le PPTD s'est fixé les objectifs suivants : la promotion de la création d'emplois décents pour les hommes et les femmes, et le renforcement et l'extension de la protection sociale.

La CEDEAO

C'est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée le 28 mai 1975. En matière d'alimentation et d'agriculture, les États membres ont convenu de coopérer en vue de développer leurs secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche. La CEDEAO a mis en place un Comité régional des pêches et afin de promouvoir la transformation artisanale des produits agricoles et halieutiques

Le REPAO

Les femmes sont des acteurs incontournables du développement du secteur de la pêche. C'est pourquoi le REPAO a engagé les femmes dès le début de ses interventions à travers le renforcement des capacités politiques, techniques et organisationnelles des leurs organisations professionnelles afin de booster le secteur.

La CSRP

La Commission Sous-Régionale des Pêches est une organisation intergouvernementale de coopération halieutique regroupant sept (7) États membres : le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone. Son objectif est d'harmoniser les politiques nationales des États membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation des ressources halieutiques et de renforcer la coopération au profit du bien-être des populations.

L'ONG ADEPA-WADAF

L'ADEPA est une ONG créée en 1992. Elle intervient dans le sous-secteur de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Ses objectifs sont, entre autres, d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.

Le CONIPAS

Le Conseil National Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Sénégal (CONIPAS) est né en août 2003, suite à une série d'ateliers et à de multiples réunions de concertation. À l'origine, c'est le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR) qui, en 2002, a souhaité que les organisations de pêcheurs soient aidées pour mieux répondre aux enjeux de la pêche artisanale au Sénégal.

Les CLPA

Le Conseil local de Pêche artisanale maritime a été mis en place par arrêté n° 9077 en date du 8 octobre 2010. Parmi ses principaux rôles, le CLPA est chargé d'organiser les pêcheurs de la localité de manière à prévenir, réduire et régler en premier ressort les conflits au niveau local, de participer au suivi, (...), de participer à la gestion de l'impact socio-économique des mesures de gestion et de conservation sur l'ensemble des membres de la communauté.

Le REFEPAS

Le Réseau National des Femmes de la Pêche Artisanale est une organisation faîtière qui regroupe plus de 10.000 femmes réparties dans tous les centres de pêche du Sénégal. Le REFEPAS est très engagé dans l'autonomisation des femmes, la gestion durable des ressources naturelles et le plaidoyer politique pour une meilleure prise en compte de l'activité de transformation halieutique dans les politiques de développement du Sénégal.

La FENAGIE Pêche

La Fédération Nationale des Groupements d'Intérêt Économique de Pêche du Sénégal, FENAGIE/PECHE, regroupe plus de 17.000 membres regroupés au sein de 2.700 groupements d'intérêts économiques (GIE), réparties le long du littoral du Nord, au Sud du pays, au niveau des sept régions maritimes du Sénégal et dans deux zones continentales (Matam et Kolda). Les membres de la FENAGIE PECHE sont, soit pêcheurs, micro mareyeuses ou transformatrices de produits halieutiques.

L'UNSAS pour une action syndicale citoyenne

Dans le cadre de sa stratégie de lutte pour un travail décent, la centrale syndicale de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS) accompagne les femmes évoluant dans la transformation halieutique à améliorer leurs conditions de travail. Il s'agit de mettre en œuvre, avec la collaboration de l'ITA, d'un projet portant sur l'organisation, le renforcement de capacités, la valorisation des produits et l'accès à la protection sociale de femmes transformatrices de produits halieutiques dans les communes de Yenne et de Mbao au Sénégal.

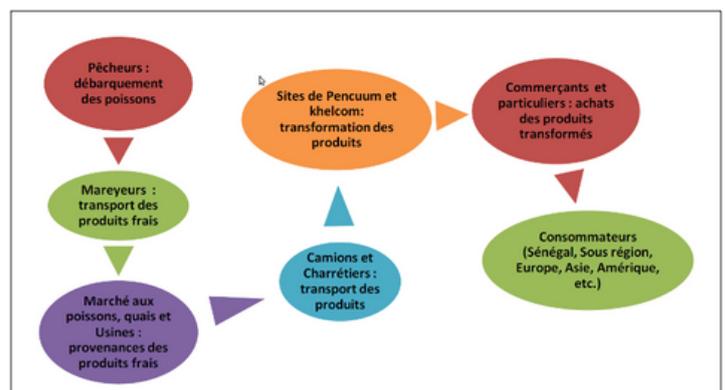
Les institutions financières prêtes à accompagner

De nos enquêtes de terrain, les institutions financières qui ont été citées comme des partenaires des femmes transformatrices sont le PAMECAS, le Crédit Mutuel du Sénégal, Baobab et La Banque Agricole. Cependant, il faudrait que les femmes soient mieux structurées.

5-2. Les femmes au cœur de la chaîne de valeur

La figure ci-après tirés de l'étude de la REPAO montre les acteurs de la chaîne de valeur. Notre cible, notamment les femmes transformatrices sont au cœur du dispositif.

Figure 15 : Cartographie des acteurs de la chaîne de valeur



VI- COMMENT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION DANS LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE ?

Il est ressorti de nos enquêtes individuelles et de nos entretiens en focus-group que les acteurs de la pêche ont été en mesure de diagnostiquer leur activité à partir d'une analyse des Forces-Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM). Ce qui leur a permis à la fin de formuler des recommandations allant dans le sens d'améliorer leurs conditions de travail tout en réduisant les inégalités de rémunération. Pour atteindre ces objectifs, les acteurs ont proposé une meilleure organisation des femmes, un programme de renforcement de capacité technique, managériale et environnemental, la sensibilisation, l'appui-conseil, l'accès facilité aux financements, l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Il s'agira aussi de veiller à la pérennisation de l'activité en suscitant de l'intérêt pour les jeunes femmes qui pourraient ainsi en assurer la relève⁵.

6-1. Une filière à mieux organiser et dynamiser

Les groupements de femmes restent encore colonisés par les organisations de pêcheurs et de mareyeurs ; même si des tentatives de détachement et d'autonomisation sont opérées, on constate que les femmes participent faiblement à l'exercice du pouvoir. Les données de l'enquête ont montré que bien qu'existant juridiquement, les organisations de femmes ne sont pas très dynamiques. Les leaders sont restés trop longtemps en place, la gestion n'est pas aussi transparente qu'elle devrait l'être, le service aux membres n'est pas globalement satisfaisant. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire sensibiliser davantage les femmes et renforcer leurs capacités.

6-2. Des femmes sensibilisées pour mieux défendre leurs intérêts

Selon Mbengue 2013, les femmes jouent un rôle important dans l'économie familiale, locale et nationale. Cependant, « elles n'ont pas toujours conscience de leurs atouts et de leurs forces. Les politiques qui régissent leurs activités sont souvent élaborées en dehors d'elles ». Il s'agit, à travers une série de séances de sensibilisation, de les amener à prendre conscience de leurs forces. L'objectif est de les inciter être beaucoup plus dynamiques, mais aussi à intégrer les instances de décisions (CLPA, Conseil Municipal, Réseau National et International...)

6-3. Le renforcement de capacités pour améliorer leur système de production

La nécessité de renforcer les capacités des femmes a été soulevée au niveau des différentes séances de discussion que nous avons eues avec les femmes. En effet, elles sont d'accord qu'il leur faut des sessions d'alphabétisation, mais aussi une éducation financière ; le tout renforcé par des séances de Germe (Gérer Mieux son Entreprise).

6-4. L'appui-conseil aux femmes transformatrices

L'appui-conseil constitue une solution durable pour accompagner les femmes dans l'amélioration de leurs conditions de travail et réduire les inégalités de revenus. En effet, des structures comme ADEPA peuvent les aider à se formaliser davantage et à être plus présentes sur le marché national et sous-régional. A titre d'exemple, la mise en place d'une commission d'achat au niveau des sites de transformation permettra de faire des achats groupés ; ce qui permettra aux femmes d'avoir la mainmise sur les prix et d'échapper ainsi au diktat des bana-bana. L'appui-conseil appuiera les femmes à mettre en place un fonds de roulement de 25 à 30 millions CFA pour chaque site.

6-5. L'accès aux financements

La recommandation forte est la mise en place d'un fonds de crédit spécialement dédié aux activités de transformation halieutique. En effet, l'étude a montré que pour la plupart des femmes, le crédit bancaire est inaccessible en raison des garanties demandées, mais aussi des taux d'intérêts élevés. Il est ainsi proposé de mettre en place au niveau des Banques et Institutions de Micro-Finance (IMF), les lignes de crédit destinées aux femmes transformatrices. Il faudrait aussi valoriser le financement endogène (tontine, coopérative, caisse de solidarité, financement participatif...) et solliciter les subventions « small grants » à travers les appels à projet.

6-6. L'amélioration de la sécurité-santé au travail

Le constat est là, l'activité de transformation halieutique impacte la santé des femmes et les expose à des réels risques sécuritaires. C'est pourquoi, l'UNSA à travers le programme « Coopérer autrement en acteurs de changement » promeut le renforcement de capacités, la valorisation des produits et l'accès à la protection sociale de femmes transformatrices de produits halieutiques dans les communes de Yenne et de Mbao au Sénégal.

(5) Pour rappel, la moyenne d'âge de notre échantillon est de 58 ans, chez les femmes transformatrices.

Cette initiative vise le respect des Bonnes Pratiques d'Hygiène et de Fabrication (BPH-BPF)⁶

VII - UNE ÉTUDE VALIDÉE PAR LES PARTIES PRENANTES DE FAÇON PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE

Le 26 et 27 novembre s'est tenu à l'hôtel Sokhamon de Dakar, l'atelier de restitution/ validation de l'étude portant sur les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes dans le secteur de la transformation halieutique. La rencontre a réuni 35 femmes transformatrices des sites de Bargny, Yenn et Mbao, en plus de l'équipe du BIT et du consultant. Elle a débuté par le mot de bienvenue de Mme Ndiaye, du BIT qui a rappelé le contexte dans lequel s'est déroulé l'étude, la situation des femmes, notamment celles d'Afrique sahélienne, les expériences d'autonomisation des femmes, les réussites, les échecs, les apprentissages. Elle a terminé son propos par des mots d'espoir l'endroit des femmes transformatrices et l'immense potentielle dont elles disposent.



A sa suite, le consultant a fait une présentation interactive du rapport en s'arrêtant à chaque fois que de besoin pour expliciter certains points, notamment ceux relatifs aux inégalités de genre comme un état imposé, négocié ou accepté. Sur ce point, les femmes ont évoqué la religion, la tradition et valeurs sociétales comme les principales causes de ces inégalités. Cependant, au cours des discussions, les positions ont évolué et les femmes ont reconnu qu'elles ont aussi une part de responsabilité dans cet état de fait qui les maintient sous une forme de dépendance financière et économique par rapport aux hommes.

Sous forme de groupes de travail, les femmes ont pu identifier les principales contraintes à leur autonomisation financière et économique.

Par la suite, elles ont fait des propositions pour améliorer leurs conditions de performance dans le cadre de leur travail et de leur cercle de familiale et communautaire.

Les différentes propositions ont été discutées et inscrites sous forme du plan d'actions ci-après qui permettrait à travers une approche holistique de renforcer la résilience économique, sociale et sanitaire des femmes transformatrices des produits halieutiques des sites de Bargny, Yenn et Mbao.

Titre de l'initiative : renforcement de la résilience économique, sociale et sanitaire des femmes transformatrices des produits halieutiques des sites de Bargny, Yenn et Mbao.

Activités	échéance	Résultats attendus	responsable	Budget estimatif
Renforcement de la dynamique organisationnelle (rôles et responsabilités)	Janvier-mars 2022	Les organisations faitières féminines sont fonctionnelles	BIT/UNSAS	Pour Mémoire (PM)
Formation des femmes en alphabétisation et leadership	Avril-juin 2022	Les femmes savent lire et écrire et leur capacité en leadership renforcé	BIT/UNSAS	PM
Formation des femmes en gestion des activités économiques (GERME)	Juin-décembre 2022	Les activités économiques des femmes sont devenues plus lucratives	BIT/UNSAS	PM
Mise en œuvre de programme d'hygiène, sécurité, qualité et environnement	Janvier-juin 2022	La femmes transformatrices de produits halieutiques respectent les normes d'hygiène, de qualité, de sécurité et d'environnement	BIT/UNSAS/ITA	PM
Négocier avec l'autorité locale (maire) et administrative (Sous-Préfet) pour un site de transformation pour les femmes de Yenn	En continue	Les femmes disposent d'un site aménagé pour la transformation halieutique	BIT/UNSAS	PM
Mise en relation avec les institutions de financement (LBA, PROMISE, PAMECAS, DER/FJ)	Janvier-juin 2022	Les organisations de femmes transformatrices ont obtenu des financements auprès des institutions financières	BIT/	PM

CONCLUSION

« Faire du Sénégal un pays émergent en 2026 avec une société solidaire dans un Etat de droit, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance», telle est la vision contenue dans la stratégie nationale d'égalité et d'équité de genre (2016-2026).

Pour atteindre cette vision, les inégalités salariales et de carrière doivent être considérablement réduites, conformément à la Convention 100. En effet, le Sénégal s'est résolument engagé à adopter diverses propositions relatives au principe de l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale.

À travers cette étude sur la transformation des produits halieutiques, il a été prouvé l'existence de cette inégalité de rémunération dans le secteur entre les hommes et les femmes. Les facteurs explicatifs de ces inégalités et ses conséquences socio-économiques ont été analysés et des recommandations produites.

Cette étude intervient dans un contexte national et international marqué par l'intérêt croissant pour l'égalité des sexes au travail et dans la société.

Ce qui permettra d'atteindre la cible 8.5 des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies qui vise à parvenir au plein emploi productif et à garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale» d'ici à 2030.

Les femmes transformatrices de produits halieutiques ont l'obligation de mieux s'organiser, d'améliorer leurs modes de production, en y intégrant l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Elles devront aussi renforcer leur capacité technique, financière et politique afin de bénéficier des facilités mises en place par l'État et ses partenaires, notamment les filets sociaux (CMU et bourses familiales), les mécanismes de financement (DER/FJ, PROMISE, 3FPT...).

Le BIT, à travers le projet « lutter contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail et égalité de rémunération et de carrière entre les hommes et les femmes » devrait s'appuyer sur la conjonction des volontés internationales (Convention 100) et nationales (SNEEG 2) pour renforcer son intervention au profit de l'égalité de rémunération entre les travailleurs et travailleuses du secteur de la transformation halieutique.

BIBLIOGRAPHIE

- **Anne Perrin- 2005** - Une interprofession pour la pêche artisanale au Sénégal : le CONIPAS, 2 pages in Grain de sel.
- **ANSD-2018**- Situation Économique et Sociale du Sénégal – 2018 -122 pages
- **BIT/Dakar -2017** - Programme-Pays de Promotion du Travail décent du Sénégal (2018 – 2022), 62 pages
- **BIT/Genève – 2019** - Rapport mondial sur les salaires 2018 / 19 : Quelles sont les causes des écarts salariaux entre hommes et femmes, 174 pages
- **ENDA GRAF SAHEL - 2013** - Rapport de synthèse de la recherche sur les femmes de la pêche, 20 pages
- **Institut de Technologie Alimentaire (ITA)- 2019**- Diagnostic participatif des GIE des femmes transformatrices de produits halieutiques de Mbao et de Yenne/Ndiagal, 22 pages
- **Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance - 2016**- Revue annuelle conjointe 2016 : thématique genre, 46 pages.
- **Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance- 2016**- Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre, 199 pages
- **Ministère de la pêche et de l'économie maritime – 2016** - Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSPDA) - 2016 - 2023 – 40 pages
- **Moussa Mbengue - 2013** - Rapport de synthèse de la recherche action sur la situation des femmes de la pêche artisanale dans les sites de Joal, Mbour, Pointe Sarene, Thiaroye sur mer et Cayar (Sénégal)
- **Projet USAID/COMFISH/PENCOO GEJ- 2012**- Stratégie de renforcement des capacités des Conseils locaux de pêche artisanale (CLPA), dans le cadre de la mise en oeuvre des unités de gestion durable, 47 pages
- **REPAO –2017** -Évaluation de la contribution socio-économique des femmes transformatrices de produits halieutiques dans la sous-région gowamer, 155 pages

ANNEXES 1

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX FEMMES TRANSFORMATRICES

Thème 1 : INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Thème 2 : STRUCTURATION ET ORGANISATION (avant/aujourd'hui)

Thème 3 : ACCÈS AUX PRODUITS DE LA PÊCHE

Thème 4 : PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (bois de cuisson, fours de fumage...)

Thème 5 : LES HOMMES DANS LE MÉTIER

Thème 6 : LE DIKTAT DES BANA-BANA

Thème 7 : L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ACTEURS ÉVOLUANT DANS LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE

I - IDENTIFICATION

- Prénom
- Nom
- Sexe : Homme/Femme
- Situation matrimoniales et nombres d'enfants et de personne à charge
- Résidence :
- Téléphone :
- Age :
- Lieu de l'activité :
- Appartenance à un groupement du secteur : Oui/Non
- Si oui quel groupement :
- Depuis combien de temps :
- Situation professionnelle : employée.....employeur.....
- Si employeur : combien d'employés : Hommes.....Femmes.....
- Quel est votre niveau d'études
- Comment êtes-vous venu à exercer le métier (apprentissage familiale ou professionnelle, absence d'alternative, pression des parents, créneau porteur ou autres)

II- CONDITION DE TRAVAIL

- Les conditions de travail sont-elles : faciles, pénibles, dangereuses, mal rémunérées
- Etes-vous victimes de violence et de harcèlement
- Le site où vous exercer est-il dans des conditions d'hygiène acceptables ?
- Temps de travail
- Combien de temps passez-vous à vos activités économiques
- Combien de temps passez-vous aux activités domestiques, familiales et communautaires
- Etes-vous aidez par vos enfants – Si oui leur âge, sexe, et temps de travail

III- RECETTES ET SOURCES DE REVENUS

- Activité principale :
- Caractère de l'activité : Permanent – Temporaire
- Revenus : Quotidien :..... Mensuel :..... Annuel :.....
- Activité secondaire :
- Revenus : Quotidien :..... Mensuel :..... Annuel :.....
- Avez-vous d'autres sources de revenus en dehors de l'activité halieutique : O/N
- Si oui lesquelles ?.....
- Quel Montant :
- Si vous êtes propriétaire de l'activité quelle a été la source du capital (don, prêt, soutien familiale, épargne personnelle ou autre)
- Avez-vous déjà bénéficié d'un prêt bancaire ou d'une subvention : O/N
- Si Oui, quelle structure avait financé :.....
- Pour quel montant :.....
- Comment cela s'est-il passé ?.....
- L'Évolution de vos activités sont en progression ou rencontrez-vous des difficultés récurrentes –
- Avez-vous déjà subi la perte/ faillite de l'activité

ANNEXE 2 SUITE

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ACTEURS ÉVOLUANT DANS LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE

III- DEPENSES PERMANENTES

Nourriture : Education :..... Cotisation

Transport :..... Matière première :..... Epargne

Autres (précisez) :.....

Avez-vous une assurance (mutuelle) maladie , si oui qui couvre-t-elle

IV-DEPENSES OCCASIONNELLES

Santé :.....Equipements :.....Habillement :.....

Entretien logement :.....Distraction :.....Cadeau/Don :.....

Cotisation :.....Montant dépense quotidienne :.....

PARTICIPATION AUX ORGANISATIONS

Participez-vous à des organisations (communautaires ou professionnelles) lesquelles ?

Avez-vous adhérer à un syndicat

Quelles sont vos fonctions dans les organisations ?

V- LES FACTEURS EXPLICATIFS DES INÉGALITÉS DE REVENUS

Selon vous, des hommes et des femmes évoluant dans le secteur, qui a le plus de revenus :

Homme.....Femme.....Ne sait pas

Pourquoi (en 03 points)

.....

.....

Que proposez-vous pour réduire les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes

.....

VI- IMPACTS COVID 19 SUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION HALIEUTIQUE (CATÉGORIE TOUCHÉE)

Chiffres d'affaires :..... Clientele :.....

approvisionnement :.....Distribution :..... Autres :.....

montant chiffre d'affaires avant covid 19.....

montant chiffre d'affaires durant covid19.....

aviez-vous reçu des appuis financiers : O/N

Quel montant :.....

Quelles solutions avez vous mis en œuvre durant la Covid 19 :.....

Identifier 3 à 5 difficultés importantes que vous rencontrez dans votre activités

ANNEXE 3

ESQUISSE DE LA BASE DE DONNÉES DES ACTRICES DE LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE DANS LES SITES DE JOAL, BARGNY, MBAO ET YENN



BASE DE DONNÉES DES ACTRICES DE LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE DANS LES SITES DE JOAL, BARGNY, MBAO ET YENN



COMMUNE MBAO	AGE 	GROUPEMENT
PRÉNOMS ET NOM 	STATUT 	PRINCIPAUX CLIENTS
SEXE Femme	COMPTE BANCAIRE Non	CIRCUITS D'ÉCOULEMENT
TÉLÉPHONE 	PRINCIPALES RECETTES 	NOMBRE D'EMPLOYÉS
PROFESSION 	Valider	



Lutte contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail &
Égalité de rémunération et de carrière entre les hommes et les femmes

**LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES
FEMMES DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE
À BARGNY, YENNE, MBAO ET JOAL.**



**International
Labour
Organization
BIT-Dakar**